



Dijon, le 23 mai 2025

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde consternation que nous avons découvert hier matin le message adressé à l'ensemble des enseignant-es du second degré, émanant de l'inspection des Lettres, et invitant les destinataires à se manifester pour enseigner le français au collège. Le contenu du mail nous a pour le moins interloqués, avant que ne surgissent les inévitables questionnements : les professeurs de Lettres modernes et de Lettres classiques sont-ils si peu de chose qu'on puisse ainsi pourvoir à leur remplacement par des collègues des autres disciplines ? Savoir parler français n'est-il donc finalement que la seule vraie nécessité pour pouvoir l'enseigner ? Comment sérieusement envisager une formation éclair à partir de liens sur des sites ministériels ? Des attentes et un rapport, qui s'apparentent à une préparation express du concours ? Une attestation en lieu et place de l'obtention d'un concours ?

Le détail de la pièce jointe n'a fait que confirmer nos craintes, il ne s'agit que d'un équivalent de certification, la discipline Lettres n'étant donc résumée qu'à un enseignement complémentaire.

Le slogan *Une Académie Audacieuse et Engagée* est étrangement illustré par cette initiative qui suscite, outre le scepticisme, une sourde mais profonde colère des enseignant-es de français qui en ont pris connaissance, non seulement au collège, puisque c'est ce niveau qui est plus spécifiquement ciblé pour accueillir ces collègues devenus tout à coup bivalents, mais aussi au lycée où l'on connaît la charge de travail liée à l'EAF.

Nous savons les difficultés rencontrées dans l'académie depuis plusieurs mois dans la discipline des Lettres. Mais elles sont identiques dans d'autres disciplines. Allons-nous également être sollicités pour enseigner en EPS, Education musicale, en Histoire-Géo, en Technologie, en Mathématiques ?

Quelle discipline acceptera de perdre ses enseignant-es au profit d'une autre ? Quels enseignant-es accepteront une charge de travail supplémentaire, dans une autre discipline que la leur, alors que nos collègues sont toutes et tous exténué-es par les effectifs toujours plus lourds et par les tâches toujours plus nombreuses qui leur incombent ? C'est le métier dans son ensemble qui est en crise, et ce n'est pas faute d'alerter le ministère sur les solutions pour y remédier.

Cette expérimentation, que nous dénonçons, va être reçue par les enseignant-es de Lettres comme un affront, si ce n'est une marque de profond mépris ; cela a déjà été le cas lors de la création

d'une certification pour l'enseignement des langues anciennes. Cette attaque contre les professeurs de Lettres est d'autant plus difficile à admettre qu'elle émane de celles et ceux-là même chargé.es de les défendre. Certes le déficit de recrutement est réel mais ce qui est proposé n'est en rien une solution : ni pour les élèves qui ont besoin d'enseignant-es formé-es dans la discipline, ni pour les enseignant-es qui se sentent ainsi méprisé-es. L'expérimentation du détachement de professeurs des Ecoles en Mathématiques et Français au collège avait déjà montré ses limites, était-il pertinent d'ajouter une raison supplémentaire à la colère des professeurs en poste qui tentent de tenir bon dans la tempête ? Des réactions indignées n'ont d'ailleurs pas tardé à nous parvenir, aussi bien de collègues de Lettres que de collègues des autres disciplines.

C'est pourquoi nous vous demandons d'abandonner cette expérimentation.

En vous assurant de notre profond attachement au service public de l'Education nationale,

Le secrétariat du SNES-FSU Dijon